



Déblocage de fonds d'une succession

Par **rehad**, le **17/10/2016** à **03:47**

Bonjour,

Ma mère étant décédée le notaire chargé de la succession me répond pas sur une lettre testament que cette dernière m'avait laissé et je ne peux savoir si cette dernière est valable sur la succession, d'autre part les comptes courants de ma mère ont été rapatriés chez ce notaire, ce dernier me fait savoir que les fonds sont bloqués en son étude car mon frère attend la vente d'un appartement en indivision faisant parti de l'héritage pour donner son feu vert.

Que puis-je faire, car au départ il avait dit le contraire.

Merci pour votre aide

rehad

Par **Visiteur**, le **17/10/2016** à **15:56**

Bonjour,

N'hésitez pas à prendre votre propre notaire, auquel vous remettrez le testament et expliquerez l'état actuel du dossier.

Par **rehad**, le **17/10/2016** à **16:24**

Merci de votre réponse

rehad